



Fiche technique - Organisations et associations professionnelles

Octobre 2021

Mise à jour en Novembre 2025



SOMMAIRE

Sommaire	1
Glossaire	2
Introduction	3
I. Les types d'organisations professionnelles	3
II. L'Ordre des Sages-femmes	4
A. Les Conseils Départementaux de l'Ordre	5
B. Les Conseils Interrégionaux de l'Ordre	5
C. Le Conseil National de l'Ordre	6
III. Les syndicats professionnels	6
A. L'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF)	6
B. L'Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes (UNSSF)	8
IV. Les sociétés savantes	9
A. Le CNP - Maïeutique	9
B. Le Collège National des Sages-Femmes de France (CNSF)	10
C. Société Française de Maïeutique	11
D. Société Française de Médecine Périnatale	12
V. Les associations professionnelles	14
A. Association Française des Sages-Femmes Acupunctrices (AFSFA)	14
B. Association Nationales des Sages-Femmes Coordinatrices	15
C. Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL)	16
D. Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes (ANSFO)	17
E. Association Nationale des Sages-Femmes en Plateau Techniques (ANSFPT)	18
F. Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales (ANSFT)	19
G. Association Nationale des Sages Femmes Tabacologues, Addictologues Françaises (ANSFTAF)	20
H. Association Professionnelle de l'Accouchement à Domicile (APAAD)	21
I. Conférence Nationale des Enseignants en Maïeutique (CNEMa)	22
VI. Bibliographie	23



Glossaire

AAD : Accouchement Accompagné à Domicile

AFSFA : Association Française des Sages-Femmes Acupunctrices

ANESF : Association Nationale des Étudiant·e·s Sages-Femmes

ANSFC : Association Nationale des Sages-Femmes Coordinatrices

ANSFL : Association Nationale des Sages-Femmes Libérales

ANSFO : Association Nationales des Sages-Femmes Orthogénistes

ANSFPT : Association Nationale des Sages-Femmes en Plateau Technique

ANSFT : Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales

ANSFTAF : Association Nationale des Sages-Femmes Tabacologues, Addictologues Françaises

APAAD : Association Professionnelle de l'Accouchement à Domicile

CDAAD : Collectif de Défense de l'Accouchement A Domicile

CNEMa : Conférence Nationale des Enseignants en Maïeutique

CNP - Maïeutique : Comité National Professionnel - Maïeutique

CNSF : Collège National des Sages-Femmes de France

EBM : Evidence Based Medecine – Médecine Basée sur les Preuves

FPH : Fonction Publique Hospitalière

ONSSF : Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes

PH : Praticien·ne Hospitalier·ière

PMI : Protection Maternelle et Infantile

RPC : Recommandations de Pratiques Cliniques

UNSSF : Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes



Introduction

Les organisations et associations professionnelles de sages-femmes sont nombreuses et présentent un large panel. Ainsi, l'ANESF propose cette fiche technique afin de permettre aux étudiant·e·s sages-femmes de mieux connaître les organisations et associations professionnelles et leurs rôles. L'objectif de cette fiche technique est donc de citer les principales organisations et les différents types, de les différencier en fonction de leurs champ d'action et d'en faire une présentation succincte.

Si vous désirez vous renseigner plus précisément sur une organisation, et notamment sur les modalités d'adhésion, l'ANESF vous invite à consulter les sites internet des organisations, ou à les contacter directement grâce aux contacts mis à disposition dans cette fiche.

Bonne lecture,

Eulalie GRIFFON

**Vice-Présidente chargée des Perspectives
Professionnelles, 2021-2022**

Mis à jour par :

Caroline THORIN

**Vice-Présidente chargée des Perspectives
Professionnelles, 2025-2026**



I. Les types d'organisations professionnelles

Les organisations professionnelles ont pour objectif de défendre la profession de sage-femme et ses valeurs. Elles se répartissent en plusieurs types :

> Les **ordres professionnels** : ils sont chargés de vérifier l'accès à la profession, le suivi de la formation continue, de la représentation à l'égard des pouvoirs publics, et de la promotion de la profession. Ils sont garants du maintien des principes de moralité, de probité et de compétence de la profession, ainsi que du respect du Code de Déontologie. Ils ont aussi une fonction disciplinaire, et peuvent être saisis par l'Etat, les professionnel·le·s ou les patient·e·s en cas de litige.

> Les **syndicats professionnels** : Les syndicats sont des associations de personnes physiques ou morales dont l'objectif est la défense des intérêts communs des professionnel·le·s auprès de différent·e·s acteur·ice·s. Ils·elles s'associent pour la défense des droits des professionnel·le·s qui y adhèrent, ainsi que de leurs intérêts matériels et moraux, collectifs et individuels.

> Les **sociétés savantes** : Ce sont des associations regroupant des experts qui font et publient des travaux de recherche. Elles ont pour objectif le développement de la recherche et la diffusion de l'information scientifique dans la profession.. Elles proposent des Recommandations de Pratiques Cliniques (RPC) et ont aussi un rôle de représentation de la profession.

> Les **associations professionnelles** : Ce sont des associations de professionnel·le·s regroupé·e·s autour d'une spécialité, elles ont une fonction de représentation et de développement de la profession.

II. Le Conseil National de l'Ordre des Sages-femmes (CNOSF)



Président·e actuel·le	Isabelle Derrendinger
Contacts	• contact@ordre-sage-femme.fr • 01 45 51 82 50 • Conseil national de l'Ordre des sages-femmes  ORDRE DES SAGES-FEMMES Conseil National 168, Rue de Grenelle 75007 Paris
Site internet	Conseil National de l'Ordre des sages-femmes [1]
Page Facebook	Facebook - Conseil national de l'Ordre des Sages-femmes
Compte Instagram	@ordre_sages_femmes

L'Ordre des sages-femmes a été créé en 1945, avec les autres ordres médicaux. Il a été dirigé par un médecin gynécologue-obstétricien jusqu'en 1995, où la présidente de l'Ordre fût pour la première fois une sage-femme. Une fois diplômé·e, tout·e sage-femme doit s'inscrire à l'Ordre et payer sa cotisation annuelle afin de pouvoir exercer en France.

Au-delà des missions générales de l'Ordre, le Conseil National doit :

- > Fixer le montant de la cotisation ordinale annuelle ;



- > Procéder à une veille réglementaire et être consulté sur les projets de règlement ;
- > Représenter la profession auprès des différentes instances nationales ;
- > Avoir un rôle consultatif auprès du Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées ;
- > Coordonner les conseils interrégionaux et départementaux ;
- > Se saisir de la chambre disciplinaire en cas de besoin, qui peut statuer sur les recours déposés à l'encontre des décisions prises par les chambres disciplinaires des conseils interrégionaux.

L'Ordre est organisé en différents conseils : les conseils interrégionaux et les conseils départementaux.

A. Les Conseils Départementaux de l'Ordre

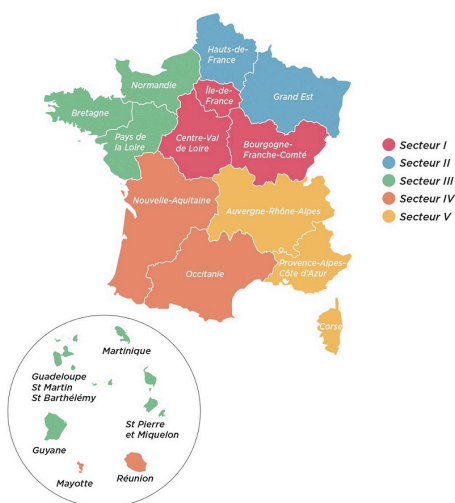
Présents dans chaque département, leur rôle est de [2] :

- > S'assurer que les sages-femmes exerçant dans le département soient inscrites à l'Ordre ;
- > Collecter les cotisations annuelles des sages-femmes du département
- > Vérifier les contrats professionnels des sages-femmes
- > Statuer sur les demandes d'autorisation des sages-femmes libéral·e·s qui aimeraient exercer sur plusieurs sites différents, et examiner les manières dont ils-elles font figurer les informations concernant leur exercice dans les documents professionnels, les plaques et la presse
- > Organiser des conciliations en cas de litiges pour trouver un accord à l'amiable



B. Les Conseils Interrégionaux de l'Ordre

Ils sont au nombre de 5 sur le territoire, selon la répartition suivante :



Leurs missions sont de :

- > Représenter la profession au niveau régional
- > Coordonner les conseils départementaux
- > Statuer sur : les litiges, au sein de leur conseil disciplinaire ; entre professionnel·le·s ; entre les professionnel·le·s et les organismes d'assurances sociales ; et les infractions au Code de Déontologie

III. Les syndicats professionnels

A. L'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF)



Président·e actuel·le	Caroline Combot
Contacts	• Formulaire de contact : https://www.onssf.org/contact.html ○ secretariat@onssf.org



	• 38 rue Dunois 75647 PARIS Cedex 13
Site internet	https://www.onssf.org/ [3]
Page Facebook	Facebook - ONSSF
Compte Instagram	@onssf_syndicat
Compte LinkedIn	LinkedIn - ONSSF

Fondée en 1953, l'ONSSF est aujourd'hui le syndicat représentatif majoritaire des sages-femmes. Il défend les droits et les intérêts des sages-femmes, ainsi qu'une meilleure reconnaissance de la profession. Le syndicat prend part aux négociations auprès des différentes instances, et particulièrement avec l'Assurance Maladie notamment concernant le montant des cotisations pour les sages-femmes. Elle est membre du Collegium au sein du CNSF.

Les principales revendications de l'ONSSF sont :

- > Ouvrir le statut de Praticien·ne Hospitalier·ère (PH) pour les sages-femmes ;
- > Promouvoir la bi-appartenance pour les sages-femmes et un meilleur accès à la recherche ;
- > Développer les différentes possibilités d'exercice des sages-femmes dans le secteur privé ;
- > Créer le statut de " sage-femme référente en gynécologie" ;
- > Supprimer la liste de prescription ;
- > Revaloriser les effectifs des sages-femmes.



B. L'Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes (UNSSF)



Président·e actuel·le	Prisca Wetzel
Contacts	contact@unssf.org https://unssf.org/contact/ 118-130 avenue Jean Jaurès 75019 PARIS
Site internet	https://unssf.org/ [4]
Page Facebook	Facebook - UNSSF
Compte Instagram	@syndicatunssf
Compte LinkedIn	/

Créée en 1945, l'UNSSF a pour mission de promouvoir la profession et de faire respecter ses compétences. Il prend aussi part aux négociations auprès de l'Assurance Maladie et a un rôle de représentation auprès des différentes instances.

Les principales revendications de l'UNSSF sont [5]:

> Créer une filière médicale au sein de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) pour les sages-femmes avec des compétences similaires à celles des praticien·ne·s hospitalier·ère·s ;



- > Défendre le rôle des sages-femmes comme praticien·ne·s de premier recours ;
- > Développer les maisons de naissances et l'accès aux plateaux techniques pour les sages-femmes libéral·e·s ;
- > La prévention et la coordination des soins ;
- > La reconnaissance du rôle des sages-femmes : élargissement du droit de prescription, revalorisation du post-partum ;
- > Une réforme des décrets périnatalité de 1998.

IV. Les sociétés savantes

A. Le CNP - Maïeutique



Président·e actuel·le	Sophie Escobar
Contacts	secretariat@cnp-maieutique.fr Formulaire de contact : https://cnp-maieutique.fr/contact.html
Site internet	https://cnp-maieutique.fr/ [6]
Page Facebook	/
Compte Instagram	/



Compte LinkedIn	Linkedin - CNP Maïeutique
-----------------	---

Le CNP-Maïeutique est une instance nationale [6] rassemblant les représentant·e·s des différentes organisations professionnelles et scientifiques de sages-femmes de France. Le CNP-Maïeutique a pour mission de promouvoir une pratique professionnelle, de valider et de diffuser les recommandations, ils ont aussi un rôle dans la formation continue des sages-femmes et joue l'interface entre notre profession et les politiques de santé publique.

B. Le Collège National des Sages-Femmes de France (CNSF)



Président·e actuel·le	Eléonore Bleuzen-Her
Contacts	Formulaire de contact : https://www.cnsf.asso.fr/nous-contacter/ contact@cnsf.asso.fr
Site internet	https://www.cnsf.asso.fr/ [7]
Page Facebook	Facebook - CNSF
Compte Instagram	@cnsf_sagefemme



Compte LinkedIn	Linkedin - CNSF

Le CNSF a vu le jour en 2001 et a pour objectif de réunir la profession, de s'investir dans la recherche scientifique et de créer de la connaissance et des recommandations autour de la maïeutique pour affirmer l'indépendance de la profession (vis-à-vis des gynécologues-obstétricien·ne·s notamment). Il rédige des RPC et vise à aider les sages-femmes et étudiant·e·s sages-femmes à avoir une pratique en accord avec l'EBM (Evidence Based Medecine – Médecine Basée sur les Preuves).

En 2015, le CNSF crée le Collegium pour ouvrir sa structure aux associations et syndicats, et ainsi rassembler la profession. Les membres du Collegium siègent au sein du Conseil d'Administration du CNSF. L'ANESF est membre du Collegium avec l'ONSSF, la CNEMa, l'ANSFL et l'ANSFC. Le CNSF a aussi un rôle de représentation de la profession et porte entre autres les revendications suivantes :

- > Revaloriser les effectifs des sages-femmes
- > Augmenter le nombre de structures d'accouchements physiologiques (maison de naissance, unités physiologiques, plateaux techniques accessibles aux sages-femmes libéral·e·s)
- > Ouvrir l'accès au statut de Praticien·ne Hospitalier·ère pour les sages-femmes

C. Société Française de Maïeutique



Président·e·s actuel·les	Brigitte Pierron (ANSFT) Catherine Lallemand (CNEMa) Chantal Birman (ANSFO) Christine Morin (APSF)
--------------------------	---



Contacts	contact@sfma-sf.fr (+33) 6 09 60 74 20
Site internet	https://sfma-sf.fr/qui-sommes-nous/ [8]
Page Facebook	/
Compte Instagram	/
Compte LinkedIn	/

La SFMa a été créée en 2007 anciennement CASSF (Collectif des associations et syndicats de sages-femmes). Il s'agit d'une société savante regroupant les associations et syndicats professionnels de sages-femmes.

Elle a pour mission de promouvoir les travaux communs des associations et syndicats et d'améliorer et reconnaître la profession sage-femme au niveau national comme à l'international (au sein de la Confédération Internationale des Sages-femmes (ICM)).

D. Société Française de Médecine Périnatale



Président·e actuel·le	Delphine MITANCHEZ
Contacts	Formulaire de contact : https://www.sfmp.net/contact/



	Demande au conseil scientifique : cs.sfmp@gmail.com Demandes autres : sfmp@atoutcom.com Contact presse : lambertcommunication@gmail.com Société Française de Médecine Périnatale 128 Rue La Boétie - 75008 PARIS
Site internet	https://www.sfmp.net/ [9]
Page Facebook	/
Compte Instagram	/
Compte LinkedIn	LinkedIn - SFMP

La SFMP est une société savante créée en 1970. C'est la seule société française pluridisciplinaire rassemblant les acteur·ice·s de médecine périnatale comme les sages-femmes mais aussi les gynécologues-obstétricien·ne·s, les pédiatres, les psychiatres, les épidémiologistes, les psychologues, les anesthésistes-réanimateur·ice·s, et les puériculteur·ice·s.

Elle a pour missions la promotion de la prise en charge pluridisciplinaire en santé périnatale, de favoriser les échanges de savoirs et diffusion d'informations, de soutien de recherche dans le domaine de la périnatalité et de représentation des usagers auprès des instances.

Elle organise chaque année des Journées Nationales, et un webinaire sur une thématique différente.



V. Les associations professionnelles

A. Association Française des Sages-Femmes Acupunctrices (AFSFA)



Président·e actuel·le	Sophie NIVault
Contacts	afsfa.secretaire@gmail.com
Site internet	https://www.afsfa.org/ [10]
Page Facebook	/
Compte Instagram	@afsfa_association
Compte LinkedIn	Linkedin - AFSFA

L'AFSFA se donne pour mission :

- > D'informer le grand public sur l'acupuncture
- > De recenser les sages-femmes formé·e·s à l'acupuncture via un annuaire pour permettre aux patientes de s'orienter facilement vers une sage-femme acupuncteur·rice
- > De promouvoir le DIU d'acupuncture



- > De former les sages-femmes acupuncteur·rice·s via la formation continue
- > De fédérer les sages-femmes acupuncteur·rice·s
- > De promouvoir la recherche dans ce domaine

B. Association Nationales des Sages-Femmes Coordinatrices



Association
Nationale
des Sages-Femmes
Coordinatrices

Président·e actuel·le	Sylvie Le Roux
Contacts	3 Rue de l'hôpital 76000 ROUEN Formulaire de contact sur la page d'accueil
Site internet	https://ansfc.fr/ [11]
Page Facebook	Facebook - ANSFC
Compte Instagram	/
Compte LinkedIn	/

L'ANSFC a vu le jour en 2004 et a pour volonté de rassembler et de représenter les sages-femmes coordinateur·rice·s. Tous les ans, elle organise des Journées d'Études pour échanger et réfléchir autour du management, de



la gestion d'équipe, de la gestion des organisations... et travaille aux évolutions dans le domaine de la périnatalité.

C. Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL)



Président·e actuel·le	Eliette Bruneau
Contacts	contact@ansfl.org Formulaire de contact : https://ansfl.org/nous-contacter 5, avenue du Quartz 05120 L'Argentière-la-Bessée
Site internet	https://ansfl.org/ [12]
Page Facebook	Facebook - ANSFL
Compte Instagram	@ansflasso
Compte LinkedIn	LinkedIn - ANSFL



L'ANSFL a été fondée en 1983. Elle a pour but de défendre, de faire reconnaître et de valoriser l'exercice libéral de la profession de sage-femme. Les principaux objectifs de l'ANSFL sont :

- > Développer les maisons de naissances
- > Améliorer la possibilité pour les sages-femmes libéral·e·s d'effectuer des accouchements à domicile en diminuant le prix des assurances Responsabilités Civiles Professionnelles
- > Encourager l'ouverture de plateaux techniques
- > Faire évoluer le rôle et des compétences des sages-femmes libéral·e·s

D.Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes (ANSFO)



Président·e actuel·le	Delphine Giraud et Claire Wolker
Contacts	9 place de Rungis - 75013 Paris sforthogenistes@gmail.com
Site internet	https://ansfo.fr/ [13] Site en construction
Page Facebook	Facebook - ANSFO



Compte Instagram	@ansfo_sforthogenistes
Compte LinkedIn	/

L'ANSFO a été fondée en 2009 et a pour objectif de promouvoir les compétences des sages-femmes dans le domaine de l'orthogénie. Elle milite aussi pour l'accès à l'avortement en France. De plus, elle cherche à favoriser la formation initiale des sages-femmes en orthogénie.

E. Association Nationale des Sages-Femmes en Plateau Techniques (ANSFPT)



Président·e actuel·le	Anthony BOUVIER
Contacts	secretariat@ansfpt.org Formulaire de contact : https://ansfpt.org/contact/ 12 avenue Jules Ferry 63800 Cournon d'Auvergne
Site internet	https://ansfpt.org/ [14]
Page Facebook	Facebook - ANSFPT



Compte Instagram	@ansfpt
Compte LinkedIn	/

L'ANSFPT a pour objet :

- > De développer l'accouchement en plateau technique pour permettre leur accès aux patientes à bas risque obstétrical en faisant le souhait
- > De soutenir, accompagner et défendre les professionnel·le·s qui travaillent ou qui désirent travailler en plateau technique
- > D'encourager l'ouverture de plateaux techniques en France et leur accès aux sages-femmes libéral·e·s

F. Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales (ANSFT)



Président·e actuel·le	Micheline Boivineau
Contacts	Formulaire de contact : https://www.ansft.org/association-nationale-des-sages-femmes-territorials/nous-contacter



Site internet	https://www.ansft.org/ [15]
Page Facebook	/
Compte Instagram	/
Compte LinkedIn	/

Fondée en 1975, L'ANSFT a pour but de défendre, fédérer et promouvoir les sages-femmes territorial·e·s, c'est-à-dire les sages-femmes qui exercent dans le cadre de la Protection Maternelle Infantile (PMI).

G.Association Nationale des Sages Femmes Tabacologues, Addictologues Françaises (ANSFTAF)



Président·e actuel·le	Conchita Gomez
Contacts	bonjour@enceintesanstabac.fr EPSM des Flandres 790 route de l'Ocre 59270 Bailleul
Site internet	https://www.enceintejarretedefumer.fr/a-propos [16]
Page Facebook	Facebook - ANSFTAF



Compte Instagram	@enceintesanstabac
Compte LinkedIn	/

L'ANSFTAF a vu le jour en 2005. Elle a pour objectif d'accompagner les femmes et les couples, parents ou futurs parents, dans leur arrêt du tabac ou tout autres consommations psychoactives. Elle œuvre aussi à la promotion de l'activité de tabacologie ou d'addictologie pour les sages-femmes, et à la formation des professionnel·le·s. Leur projet "je suis enceinte, j'arrête de fumer", soutenu par l'ANESF, comprend notamment des groupes d'entraide entre femmes qui souhaitent arrêter leur consommation de tabac à l'occasion de leur grossesse.

H.Association Professionnelle de l'Accouchement À Domicile (APAAD)



Président·e actuel·le	Isabelle Koenig - Floriane Stauffer
Contacts	Formulaire en ligne (APAAD - Contact) ou bien par mail : contact@apaad.fr
Site internet	https://apaad.fr/ [17]



Page Facebook	/
Compte Instagram	@apaad_sagesfemmesaad_france
Compte Linkedin	/

L'APAAD existe depuis 2019, elle regroupe des sages-femmes pratiquant l'accouchement à domicile mais aussi des professionnel·le·s de santé, des juristes et des avocat·e·s souhaitant défendre cette pratique. Il existe également le CDAAD, le collectif de défense de l'accouchement à domicile, constitué quant à lui d'usager·e·s en faveur de l'accouchement à domicile.

L'association défend la liberté de pouvoir choisir un accouchement à domicile. A travers le rassemblement des sages-femmes pratiquant l'AAD, elle permet de constituer un réseau notamment avec l'annuaire des sages-femmes pratiquants l'AAD. Elle permet d'accompagner et de défendre les sages-femmes pratiquant l'AAD face aux déviances subies et de couvrir le risque juridique.

I. Conférence Nationale des Enseignants en Maïeutique (CNEMa)



Président·e actuel·le	Fabienne Darcet
Contacts	Formulaire de contact sur : https://www.cnema.fr/missions.html



Site internet	https://www.cinema.fr/missions.html [18]
Page Facebook	/
Compte Instagram	/
Compte LinkedIn	Linkedin - CNEMa

La CNEMa est fondée en 1961 sous le nom de « l'Association des Sages-Femmes en Chef et Monitrices des Écoles » et prend le nom de CNEMa en 2012. Elle regroupe les structures de formations en maïeutique via les directeur·rice·s des structures et/ou les sages-femmes enseignant·e·s. Elle travaille sur l'évolution pédagogique de la formation, le développement de la recherche en maïeutique, et la défense des intérêts professionnels et des droits des sages-femmes enseignant·e·s. Elle a un rôle consultatif et de représentation auprès des différentes instances locales et nationales ([18]).

Les revendications majeures de la CNEMa sont :

- > Développer la recherche par des sages-femmes ;
- > Travailler et veiller à la bonne application de la réforme de la formation de sages-femmes ;
- > Faire évoluer le statut des sages-femmes enseignant·e·s vers un statut universitaire ;
- > Accompagner l'Intégration Universitaire des établissements de formation de sages-femmes.

VI. Bibliographie

1. Conseil national de l'Ordre des sages-femmes [Internet]. [cité 26 oct 2025]. Accueil Sage-Femme. Disponible sur: <https://www.ordre-sages-femmes.fr/>
2. Missions et structures [Internet]. Conseil national de l'Ordre des sages-femmes. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur:



<https://www.ordre-sages-femmes.fr/ordre/fonctionnement/missions-structures/>

3. Onssf - Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes [Internet]. [cité 26 oct 2025]. Disponible sur : <https://www.onssf.org/>
4. UNSSF - Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes [Internet]. 2025 [cité 5 nov 2025]. UNSSF - Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes. Disponible sur : <https://unssf.org/>
5. UNSSF. PLFSS 2026 : un budget d'austérité au détriment de la santé des femmes [Internet]. UNSSF - Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes. 2025 [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://unssf.org/2025/10/28/plfss-2026-un-budget-dausterite-au-detrimet-de-la-sante-des-femmes/>
6. Conseil National Professionnel de Maïeutique - CNP Maïeutique [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://cnp-maieutique.fr/>
7. Collège National des Sages-femmes de France [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Accueil. Disponible sur : <https://www.cnsf.asso.fr/>
8. Qui sommes nous ? - Société Française de Maïeutique [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://sfma-sf.fr/qui-sommes-nous/>
9. SFMP [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://www.sfmp.net/>À propos | ANSFTAF [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://www.enceintejarredefumer.fr/a-propos>
10. Acupuncture : Association française sage-femme acupuncteur [Internet]. 2022 [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://www.afsfa.org/>
11. Association Nationale des Sages-femmes Coordinatrices - ANSFC [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://ansfc.fr/>
12. Association Nationale des Sages-femmes Libérales - ANSFL [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://ansfl.org/>
13. Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes - ANSFO [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://ansfo.fr/>



14. Association Nationale des Sages-Femmes en Plateau Technique - A.N.S.F.P.T - [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://ansfpt.org/>
15. Association Nationale des Sages Femmes Territoriales - ANSFT - ANSFT [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://www.ansft.org/>
16. Association Nationale des Sages Femmes Tabacologues, Addictologues Françaises - ANSFTAF [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://www.enceintejarretedefumer.fr/a-propos>
17. Association professionnelle de l'accouchement à domicile - APAAD [Internet]. [cité 4 nov 2025]. Association professionnelle de l'accouchement accompagné à domicile. Disponible sur : <https://apaad.fr/>
18. Conférence Nationale des Enseignants en Maïeutique - CNEMa [Internet]. [cité 5 nov 2025]. Disponible sur : <https://www.cnema.fr/missions.html>